

**Évaluation du cluster « Théâtre, Audiovisuel et Cirque »
2016-2017**

RAPPORT D'ÉVALUATION

Conservatoire royal de Bruxelles (CrB)

Bachelier en Art dramatique

Master en Art dramatique

Comité des experts :

Mme Fabienne PIRONET, présidente

Ms. Res BOSSHART, Sverre RODAHL, Mme Rosa WELKER, experts.

26 juin 2017

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation du *cluster*¹ « Théâtre, Audiovisuel et Cirque ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 19 et 20 janvier 2017 au Conservatoire royal de Bruxelles pour évaluer le bachelier et le master en Art dramatique. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation de l'établissement et à l'issue des entretiens et des observations *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les personnes rencontrées au cours de la visite : 19 membres du personnel, 17 étudiants, 7 diplômés et 5 représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport revient successivement sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES³ (sur lequel s'est basé l'établissement pour mener son autoévaluation) :

- 1 la gouvernance et la politique qualité ;
- 2 la pertinence du programme ;
- 3 la cohérence interne du programme ;
- 4 l'efficacité et l'équité ;
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue.

Enfin, le rapport se termine par une synthèse des forces, points d'amélioration, opportunités et risques, ainsi que des principales recommandations.

Ce rapport a pour objectif d'aider l'établissement à construire son propre plan d'amélioration et de mettre à disposition d'un large public une information sur les programmes d'études évalués.

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2017).

² Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 2 mars 2017).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2017).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Conservatoire royal de Bruxelles (CrB) a été officiellement fondé en 1832 et a été intégré dans l'enseignement supérieur en 2002. Son Pouvoir organisateur est la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'implantation historique du CrB se situe rue de la Régence où sont regroupés les services administratifs. Le Conservatoire occupe également depuis quelques années, deux autres bâtiments (une ancienne école secondaire, rue du Chêne, et une implantation située rue de Stassart, uniquement dédiée au domaine Théâtre et Arts de la parole).

En 2004, le Conservatoire Royal de Bruxelles a adhéré au Pôle universitaire européen de Bruxelles Wallonie. Depuis 2009, avec l'École nationale supérieure des Arts Visuels (ENSAV) « La Cambre » et l'Institut national supérieur des Arts du Spectacle (INSAS), il forme la plateforme « ARTes ». Il fait aujourd'hui partie du Pôle académique de Bruxelles

Le directeur actuel, issu du domaine Musique, occupe ses fonctions depuis 2002.

Le Conservatoire royal de Bruxelles offre deux domaines d'enseignement : d'une part le Théâtre et les Arts de la parole, et d'autre part, la Musique. Seul, le domaine Théâtre et les Arts de la parole fait l'objet de la présente évaluation.

En 2014-2015, les étudiants inscrits dans le bachelier et le master en Art dramatique au Conservatoire royal de Bruxelles représentaient 18% des étudiants de l'établissement⁴.

⁴ Source : collecte de données SATURN.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 Le domaine Théâtre et Arts de la Parole (TAP) du Conservatoire est à un moment important de son histoire. Depuis plusieurs années en effet, les évolutions des métiers et des pratiques ainsi que les différentes réformes successives au niveau de l'organisation de l'enseignement supérieur artistique ont accentué la tension entre tradition et modernité ainsi que le besoin de mieux définir le positionnement du domaine au sein du Conservatoire et dans le paysage belge francophone.
- 2 Au niveau du Conservatoire, le comité a entendu les principaux arguments du débat interne à propos de la nécessité, ou non, de créer un poste de « responsable/directeur » de domaine qui ne joue pas seulement un rôle de coordination, mais puisse porter le projet pédagogique et artistique du domaine, prendre des décisions sur certains dossiers et en défendre d'autres auprès de la direction du Conservatoire.

Recommandation : le comité recommande au Conservatoire de trancher cette question de façon à sortir d'un débat récurrent qui semble mobiliser pas mal d'énergie.

- 3 Au niveau du Conservatoire, toujours, le comité a constaté qu'en-dehors du festival Courants d'air et de quelques activités pédagogiques ponctuelles, les échanges entre les domaines Musique et TAP étaient assez peu fréquents.
- 4 Au niveau du paysage belge francophone, le comité a observé que le domaine est particulièrement soucieux de préserver sa tradition et ses points forts (le travail sur le texte plus que sur le corps) et que, depuis plusieurs années, le programme a intégré des modules plus en prise avec les évolutions du métier d'acteur (atelier face caméra) ou plus ouverts sur d'autres disciplines artistiques (ateliers marionnette et danse). Le comité n'a cependant pas pu bien saisir quelles étaient les lignes directrices qui ont guidé ces choix et qui permettraient aujourd'hui de comprendre l'identité du domaine TAP, ce qui fait la spécificité de son programme. Un exercice de clarification est en cours et un document a été présenté au comité lors de la visite ; le comité n'a toutefois pas eu l'occasion d'en discuter avec l'équipe pédagogique.

Recommandation : le comité recommande au domaine TAP de clarifier son projet pédagogique et son positionnement stratégique, l'objectif principal étant qu'un futur étudiant puisse obtenir une information aussi précise que possible et bien comprendre les tenants et aboutissants du projet dans lequel il va s'engager s'il est admis au Conservatoire royal de Bruxelles – domaine TAP.

- 5 Les étudiants participent activement aux travaux du Conseil d'option du domaine TAP et s'impliquent moins dans le Conseil de gestion pédagogique du Conservatoire parce qu'ils s'y sentent noyés dans la masse et moins écoutés du fait de leur représentation minoritaire.

Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 6 Un poste de coordinateur qualité a été créé en 2013 et, outre la préparation des exercices d'(auto)évaluation dans le cadre de l'AEQES, différentes actions ont été menées pour promouvoir la culture qualité au sein du Conservatoire. En particulier, une brochure sur l'évaluation des enseignements

par les étudiants a été rédigée et diffusée. Le constat est cependant que les recommandations qui y sont faites sont appliquées de manière variable. Au niveau du domaine TAP, l'évaluation des enseignements par les étudiants relève de l'initiative de certains enseignants et, lors des entretiens, le comité a constaté que certains étudiants n'avaient aucune idée de ce en quoi consiste ce dispositif.

Recommandation : le comité recommande au domaine TAP de mettre en œuvre le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants qui existe déjà au sein du Conservatoire, en l'adaptant au besoin à ses réalités propres.

- 7 À l'heure actuelle, chaque domaine est doté d'une Commission Interne d'Évaluation de la Qualité et la coordinatrice qualité dispose d'un quart temps pour mener à bien sa mission auprès des deux domaines.

Recommandation : le comité invite le Conservatoire à évaluer la pertinence de fusionner les deux commissions qualité de façon à optimiser les ressources et accentuer les échanges de pratiques entre les deux domaines.

Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 8 Le programme fait l'objet d'une révision régulière et est discuté au Conseil d'option du domaine ou lors de journées pédagogiques auxquelles participent les enseignants et les étudiants.

Information et communication interne

- 9 Le Conservatoire diffuse l'information interne via plusieurs canaux et les organes de gestion sont aussi des relais d'information *top-down* et *bottom-up*. En théorie, les outils sont adéquats, au quotidien, l'administration étant localisée sur un autre site, le rapport d'autoévaluation a mis en lumière plusieurs points d'amélioration en ce qui concerne l'efficacité de la communication interne et la connaissance du cadre institutionnel.

Recommandation : le comité soutient la volonté du Conservatoire d'inscrire l'efficacité de la communication interne comme axe prioritaire de son plan d'action.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

Appréciation de la pertinence du programme

- 1 La pertinence du programme repose sur différents éléments complémentaires :
 - a. les enseignants des cours artistiques et techniques sont des artistes qui proposent aux étudiants des formes variées de techniques, d'approches et de pédagogies ; les étudiants sont capables de s'adapter à différents univers et à différents metteurs en scène.
 - b. les exercices « seul en scène » sont organisés dès la première année de bachelier
 - c. le festival annuel « Courants d'air »
 - d. les stages
 - e. les modules de bloc 3 et master qui ouvrent à la multiplicité du jeu de scène
 - f. les étudiants sont autorisés à travailler dans le domaine du théâtre à côté de leurs études.
- 2 Les anciens étudiants et les représentants du monde professionnel s'entendent pour dire que ces différentes activités de simulation du monde professionnel ou d'immersion dans celui-ci ne suffisent cependant pas à préparer les étudiants à la vie professionnelle, plus particulièrement tout ce qui est lié aux démarches administratives.
- 3 En ce qui concerne les stages, le comité a observé que les consignes et le suivi n'étaient pas formalisés (il n'a pu consulter aucun document à ce sujet), que le stage ne faisait pas l'objet d'un rapport mais était par contre lié au travail de fin d'études (TFE) et que les représentants du monde professionnel rencontrés ne sont pas pleinement satisfaits des modalités des stages.

Recommandation : le comité recommande au domaine TAP de formaliser son dispositif de stages.

- 4 Le comité a aussi constaté que, en-dehors de quelques activités ponctuelles, comme par exemple un atelier organisé en partenariat avec l'ULB, le domaine TAP n'a défini aucune politique particulière en matière de recherche. Les étudiants sont peu préparés aux différents aspects de la recherche, que ce soit au niveau de la prise de recul nécessaire ou au niveau des aspects plus académiques de la recherche à appliquer dans un TFE. Le comité n'a pas pu consulter d'exemples de TFE et il n'a pas pu obtenir d'information claire et précise sur la manière dont ils sont accompagnés et évalués (les informations transmises dans le rapport d'autoévaluation à ce sujet concernaient l'agrégation et pas les programmes évalués).

Alors que les stages, la recherche et le TFE permettent en général de distinguer les trois années de bachelier de l'année de master, cette distinction semble très ténue dans le domaine TAP, ce qui a été confirmé par les anciens étudiants rencontrés.

Recommandation : le comité recommande au domaine TAP de se doter d'une politique de recherche et de formaliser son dispositif de TFE de manière à ce que la différence de niveau entre le bachelier et le master soit sensible et conforme au cadre européen des certifications.

- 5 Au niveau de la mobilité internationale, sur les 61 conventions Erasmus signées par le Conservatoire, 5 seulement concernent le domaine TAP et le comité prend bonne note des difficultés rencontrées par le domaine TAP pour instaurer et concrétiser des échanges Erasmus. Cela rend d'autant plus important l'investissement des enseignants dans les partenariats existants ainsi que dans des projets de

collaboration en Europe ou hors-Europe, Erasmus ou hors cadre Erasmus pour imprimer un mouvement, créer un réseau et faciliter dès lors la mobilité des étudiants.

Recommandation : le comité recommande au domaine TAP de développer ses partenariats internationaux de façon à favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants.

Information et communication externe

- 6 Le vecteur principal de la communication externe du Conservatoire est son site internet. Le comité a observé que la visibilité du domaine TAP n'y est pas affirmée (par exemple, la liste des enseignants et des cours est commune aux deux domaines et il n'est pas très facile d'identifier rapidement ceux qui sont spécifiques au domaine TAP) et qu'aucune information sur le parcours des anciens étudiants du domaine TAP n'y est disponible.

Recommandation : le comité recommande au Conservatoire de revoir l'architecture de son site internet pour rendre plus visible le domaine TAP et recommande au domaine TAP de s'investir pour alimenter le site internet du Conservatoire de façon à ce qu'il devienne une véritable vitrine de ses activités et du parcours de ses anciens étudiants.

- 7 Lors des entretiens, les représentants du monde professionnel ont indiqué ne pas toujours être tenus au courant des activités du domaine (dates d'examens, événements) auxquelles il serait pertinent qu'ils soient systématiquement conviés.

Recommandation : le comité recommande au domaine TAP de mettre en place une politique de communication externe efficace vis-à-vis des représentants du monde professionnel.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Acquis d'apprentissage du programme

- 1 Le référentiel des programmes, bachelier et master, est partagé avec les autres conservatoires de la FWB et, à partir de là, le domaine TAP a défini les acquis d'apprentissage généraux de ses programmes.

Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés - Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 2 Les fiches de cours, disponibles sur le site intranet, décrivent les objectifs, les contenus, les méthodes pédagogiques utilisées ainsi que les modes d'évaluation de chaque cours. Elles sont revues périodiquement, dans le cadre du Conseil d'option ou à l'occasion de journées pédagogiques.
- 3 Pour élargir le plus possible le champ d'expérience des étudiants, le domaine TAP a fait le choix de procéder à la redistribution des charges de cours très régulièrement. Il résulte parfois de ce choix un manque de cohérence (perçue ou réelle) du programme chez les étudiants et le rapport d'autoévaluation a identifié différentes pistes d'amélioration en ce qui concerne particulièrement :
 - a. la cohérence verticale (comment s'assurer d'une progression réelle dans les compétences au fil des années et, particulièrement, entre le bachelier et le master ?),
 - b. la cohérence horizontale du programme (comment assurer la coordination des compétences à acquérir au cours d'une même année ?),
 - c. les difficultés de consistance du programme liées au fait que les titulaires de cours changent régulièrement d'une année à l'autre (comment s'assurer que les étudiants acquièrent bien les mêmes compétences pour un même cours donné par des professeurs différents ?),
 - d. l'articulation entre les cours généraux et les autres cours, le comité n'a pas pu se faire une idée de la manière dont cette articulation se fait, il semble qu'il appartienne aux étudiants eux-mêmes de faire les liens entre ces différents types de cours.

Recommandation : le comité encourage le domaine TAP à poursuivre en ce sens le travail pour définir clairement la cohérence pédagogique du programme, en comptant éventuellement sur l'aide méthodologique des enseignants du programme d'agrégation.

- 4 L'agencement du programme permet aux étudiants de travailler à l'extérieur, que ce soit pour financer leurs études ou pour participer à une expérience artistique hors les murs de l'établissement.

Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 5 En ce qui concerne ce chapitre, le comité a constaté plusieurs manques ou n'a pas pu se faire une idée précise à ce sujet pendant la visite. Comme indiqué au Critère 2, points 3 et 4, les modalités d'évaluation des stages et du TFE ne sont pas formalisées ; il en va de même pour l'évaluation par des jurys externes. De manière générale, les entretiens avec les étudiants et les anciens étudiants ont révélé que les retours formatifs en continu ne semblent pas toujours les mêmes d'une année à l'autre pour un même cours, qu'ils ne sont pas toujours clairs ou que pour en obtenir un l'initiative doit venir des étudiants eux-mêmes.

Recommandation : le comité recommande au domaine TAP de clarifier ses pratiques de retour formatif en continu et, de façon générale, de communiquer les modalités d'évaluation à tous les acteurs concernés, étudiants, maîtres de stage, membres de jury externes, etc.

- 6 L'analyse SWOT à laquelle ont participé des enseignants et des étudiants ainsi que l'enquête réalisée auprès des anciens étudiants recèlent des propos parfois sévères de nature à remettre en cause le niveau d'exigence du programme. Cela mérite clairement d'être investigué.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 Le comité a rencontré une équipe qui fonctionne bien, disponible, au service du bien-être et de la réussite des étudiants. La très grande majorité des enseignants ont un statut « régulier », ce qui facilite le dialogue constant entre eux, et il y a assez peu d'intervenants externes.
- 2 Le rapport d'autoévaluation évoque en toute transparence les tensions entre le désir de stabilité du corps professoral et le besoin de renouvellement (avec une ouverture sur plus d'intervenants externes) ainsi que certaines zones d'ombre dans le processus de répartition interne des charges d'enseignement, qui devrait être amélioré.
- 3 Lors des entretiens, le comité a constaté chez les enseignants une envie de renouvellement pédagogique et artistique. Les possibilités de formation continue, soutenues par la Direction du Conservatoire, semblent cependant assez peu connues de nombreux professeurs.
- 4 Ces différents points, qui concernent plus particulièrement les enseignants, ont été mis en lien par les enseignants avec ce qui a été évoqué au Critère 1, point 2, à savoir le débat sur la question de la nomination d'un « responsable/directeur » de domaine.

Recommandation : le comité recommande au domaine TAP d'augmenter la proportion d'intervenants externes dans son programme et d'assurer une meilleure information sur les possibilités de formation continue.

Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 5 Dans l'état actuel, certains locaux sont vétustes et d'autres répondent assez mal aux besoins du domaine (pas de salle de spectacle à demeure - qui limite fortement la possibilité de monter des projets au sein de l'école -, le secrétariat qui se trouve sur un autre site que le domaine TAP, infrastructure peu adaptée en matière de vestiaires, douches et aération, etc.). La stratégie du Conservatoire et du domaine TAP en matière de locaux est cependant claire. Des actions d'aménagement ont déjà été entreprises et d'autres sont en cours, la vitesse d'exécution variant selon que l'action dépend du Conservatoire (rapide) ou d'autres acteurs (lente). Une nouvelle salle de théâtre est en cours d'aménagement (projet sur fonds propres). Le régisseur joue un rôle central dans le programme et il est probable que les nouveaux projets demanderont qu'un renfort lui soit accordé.

Recommandation : le comité encourage le Conservatoire et le domaine TAP à poursuivre leurs efforts et démarches pour que les étudiants puissent travailler dans des locaux adéquats en toute sécurité.

Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 6 Le poste d'assistant(e) social(e) est une ressource que le Conservatoire partage avec deux autres ESA établissements du réseau ARTes.

Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 7 Outre les statistiques sur les taux de réussite, le domaine TAP a réalisé une enquête auprès des anciens étudiants (cf. Critère 5, point 2).

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

Méthodologie de l'autoévaluation – Analyse SWOT – Plan d'action et suivi

- 1 Le rapport témoigne d'un exercice d'autoévaluation fait en profondeur et de manière collective et transparente. A l'exception des passages sur les stages et le TFE, les entretiens lors de la visite confirment les forces et faiblesses qui y sont identifiés.
- 2 Le comité souligne en particulier la qualité de l'enquête menée auprès des anciens. Bien structurée et assez complète, elle regorge d'informations intéressantes pour alimenter les prochaines réflexions et actions de la démarche qualité du domaine TAP.
- 3 L'analyse SWOT, réalisée collectivement, a alimenté le plan d'action et le comité a reçu pendant la visite un plan d'action actualisé.

Recommandation : le comité encourage le domaine TAP à poursuivre cette démarche collective menée en transparence en exploitant les résultats de l'enquête auprès des anciens et en associant des représentants du monde professionnel externes à l'établissement.

CONCLUSION

Le domaine Théâtre et Arts de la Parole (TAP) du Conservatoire est à un moment important de son histoire. Habité par une tension entre tradition et modernité, le besoin de mieux définir le positionnement du domaine au sein du Conservatoire et dans le paysage belge francophone semble maintenant urgent et l'exercice d'autoévaluation a permis au domaine TAP de faire le point sur les différentes pistes d'actions et d'améliorations du programme, de sa gestion pédagogique et de sa gouvernance. Le comité a particulièrement apprécié la transparence de cet exercice et il encourage les différents acteurs à s'impliquer activement dans les étapes suivantes de la démarche qualité.

Les principaux axes d'amélioration sont la clarification de l'identité et du projet pédagogique du domaine TAP et de la manière dont cela se traduit dans l'organigramme ainsi que dans la cohérence verticale et horizontale du programme, la communication (interne et externe) et les pratiques d'évaluation.

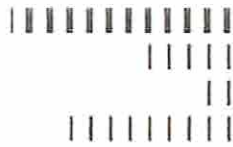
EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Programme ouvert sur d'autres disciplines artistiques ⇒ Participation active des étudiants aux instances du domaine ⇒ Les cours n'ont pas de titulaire définitif ⇒ Équipes disponibles pour les étudiants ⇒ Mutualisation de ressource avec d'autres ESA ⇒ Fonds propres dégagés pour l'aménagement d'une salle de spectacle ⇒ Enquête auprès des anciens étudiants riche d'informations pertinentes ⇒ Exercice d'autoévaluation mené de façon collective et transparente 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Projet pédagogique et positionnement stratégique à clarifier ⇒ Politique de recherche et de mobilité internationale à développer ⇒ Communication (interne et externe) à rendre plus efficace ⇒ Visibilité du domaine sur le site internet faible ⇒ Cohérence verticale et horizontale du programme à renforcer ⇒ Pratiques d'évaluation à clarifier et/ou formaliser ⇒ Mise en adéquation des locaux pour la pratique du théâtre à poursuivre ⇒ Augmenter le nombre d'intervenants externes dans le programme

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Asbl a/r⁵ qui finance la recherche interdomaine en FWB 	

Récapitulatif des recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ <i>Le comité recommande au domaine TAP de clarifier son projet pédagogique et son positionnement stratégique, l'objectif principal étant qu'un futur étudiant puisse obtenir une information aussi précise que possible et bien comprendre les tenants et aboutissants du projet dans lequel il va s'engager s'il est admis au Conservatoire royal de Bruxelles – domaine TAP.</i> ⇒ <i>Le comité recommande au Conservatoire de trancher la question du « responsable/directeur » de domaine.</i> ⇒ <i>Le comité soutient la volonté du Conservatoire d'inscrire l'efficacité de la communication interne comme axe prioritaire de son plan d'action.</i> ⇒ <i>Le comité recommande au domaine TAP de se doter d'une politique de recherche et de formaliser ses dispositifs de stages et de TFE de manière à ce que la différence de niveau entre le bachelier et le master soit sensible et conforme au cadre européen.</i> ⇒ <i>Le comité recommande au Conservatoire de revoir l'architecture de son site internet pour rendre plus visible le domaine TAP et recommande au domaine TAP de se investir pour alimenter le site internet du Conservatoire de façon à ce qu'il devienne une véritable vitrine de ses activités et du parcours de ses anciens étudiants.</i> ⇒ <i>Le comité encourage le domaine TAP à poursuivre le travail pour définir clairement la cohérence pédagogique du programme, en comptant éventuellement sur l'aide méthodologique des enseignants du programme d'agrégation.</i> ⇒ <i>Le comité recommande au domaine TAP de clarifier ses pratiques de retour formatif en continu et, de façon générale, de communiquer les modalités d'évaluation à tous les acteurs concernés, étudiants, maîtres de stage, membres de jury externe, etc.</i> ⇒ <i>Le comité recommande au domaine TAP d'augmenter la proportion d'intervenants externes dans son programme et d'assurer une meilleure information sur les possibilités de formation continue.</i>

⁵ Asbl fondée en 2014 par l'ensemble des écoles supérieures des arts de FWB « pour soutenir la recherche artistique dans les écoles supérieures des arts toutes disciplines confondues », voir <http://art-recherche.be/>, site web de l'asbl a/r (page consultée le 24 avril 2017)



Conservatoire ROYAL
BRUXELLES

Évaluation du cursus
Théâtre, Audiovisuel et Cirque
2016-2017

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend les entités

Laetitia de Pass
Directrice

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

Flora KOHNEN

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.